

# De l'État en Haïti

La sociologie politique définit l'État comme un ensemble constitué par l'appareil d'État, c'est-à-dire les institutions politiques d'un pays, et les détenteurs du pouvoir, soit les dirigeants. C'est cet État qui dirige la communauté, qui tente de l'organiser en promouvant son développement et en assurant les changements requis par les impératifs de la reproduction sociale.

Or, l'observation historique permet d'établir que, en Haïti, la crise - pour ne pas dire la dérive de la société - résulterait, entre autres choses, de la faillite de l'État. Rares, en effet, ont été les dirigeants qui se sont préoccupés du bien commun. Du coup, les transformations sociétales n'ont pas suivi, excluant de ce fait toute possibilité de construction d'un État moderne, créant ainsi « un vide que vient remplir un État par défaut... qui conduit à la mise sous tutelle du pays comme moyen de suppléer à l'incompétence, à l'insouciance des gouvernants et de la classe dirigeante du pays », bref à l'absence d'État.

*Daniel A. Holly, Ph. D, diplômé du Graduate School of International Studies (University of Denver), est professeur de relations internationales à l'Université du Québec à Montréal. Il s'intéresse particulièrement à l'étude des organisations internationales. Il a publié, entre autres, L'UNESCO, le Tiers-Monde et l'économie mondiale, Le système mondial (en collaboration), L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et Les Nations Unies et la mondialisation.*



9 782296 561526

ISBN : 978-2-296-56152-6  
22 €



De l'État en Haïti

Daniel A. Holly

Daniel A. Holly

# De l'État en Haïti

Essai

*Préface de Pierre-Michel Fontaine*

L'Harmattan